

PROJET D'AGRANDISSEMENT  
SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE RIMOUSKI

LETTRE D'OPINION  
ADRESSÉE AU  
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR

GINETTE LEBEL ET GÉRALD GARON

RIMOUSKI

8 OCTOBRE 2003

Madame,  
Monsieur,

Nous avons longuement hésité à faire connaître notre opinion concernant le projet d'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire de Rimouski.

En effet, nous savons que de nombreux experts se sont déjà prononcés ou se prononceront en faveur ou contre le projet d'agrandissement. Dans ce concert de grands orchestres, la voix de simples citoyens a bien peu d'impact malgré les nombreux démentis que démocratie oblige.

Cependant, si jamais ce projet était accepté et que nous n'avions pas fait le peu qui était en notre pouvoir pour l'en empêcher alors qu'il en était encore temps, nous ne pourrions plus jamais dormir sur nos deux oreilles par la suite.

C'est pourquoi, bien humblement, nous voulons exprimer au Bureau des audiences publiques sur l'environnement notre opinion comme voisins immédiats du site d'enfouissement sanitaire de Rimouski.

#### 1- Un voisinage dérangeant

Propriétaires depuis 1996 des lots 125, 127, 128-4 et 159 de la paroisse Notre- Dame du Sacré- Cœur, seuls les lots 129 et 130, soit 4 arpents ou environ 250 mètres, nous séparent du site éventuellement agrandi. C'est donc dire que nous aurions littéralement le nez dessus et, qu'à ce titre, nous sommes bien placés pour en parler.

##### 1.1 Au niveau visuel

Lorsque l'on approche du site actuel d'enfouissement en circulant tout au long de la rue Lausanne, principalement à partir du Golf des Saules jusqu'au chemin Victor-Gauvin, il n'est pas rare de voir des déchets de toute sorte, sur la route et ses abords, échappés des trailers et véhicules de tout genre. Il faut souvent louvoyer entre les deux côtés de la route pour éviter un sac à poubelle, un tas de branches, un vieux pneu etc. Il nous est arrivé à quelques reprises de voir, à cause d'obstacles sur la route, des collisions évitées de justesse, des trailers déjantés ou ayant perdu une roue à cause de la surcharge. Nous avons même vu, à l'été 2002, sur le viaduc qui surplombe la route 20, un trailer se détacher d'un véhicule, passer à côté de celui-ci pour aller percuter un véhicule arrivant en sens inverse dont le conducteur éberlué ne pouvait rien faire pour l'éviter. À consulter les rapports de police pour le secteur, vous en verriez certainement de toutes les couleurs.

Notre maison étant située à environ 700 mètres du site actuel et à environ 60 mètres au-dessus, nous avons une vue plongeante sur le site. Nous le savions au moment de s'installer à cette adresse et nous n'avons rien à redire sur ce point. Cependant, lorsque l'on vient prétendre, dans les documents consultés, qu'en agrandissant le site actuel vers l'Ouest une surélévation du terrain ( talus ) variant entre 5 et 10 mètres viendrait préserver la vue des résidents de la montée de la route du Bel-Air, nous sommes totalement en désaccord.

Il y a déjà sur le lot 131 un talus d'environ 7 mètres de hauteur sur quelques centaines de mètres de longueur, à la limite Ouest du pit de sable des Entreprises Claveau. Même si on en doublait la hauteur, il est évident pour toute personne se rendant sur place qu'un tel talus, en plus d'être inesthétique, n'empêchera aucunement les résidents de la montée Bel-Air de voir l'intérieur du site d'enfouissement agrandi. Peut-on parler sérieusement de protection de l'intégration visuelle avec un talus de 10 mètres qui, de plus, ne sera élevé qu'à mesure que se développera le site ?

Depuis 1996, il nous est arrivé à plusieurs reprises d'emprunter un sentier qui passe au Sud du site d'enfouissement actuel, près de la ligne de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Ce sentier est utilisé partiellement par les motoneigistes en hiver et par de nombreux conducteurs de motocross et de VTT le reste de l'année.

De 1996 à 2001, donc, nous étions chaque fois renversés de voir toute la pollution de cet endroit : des dizaines d'épinettes dont les branches étaient pleines de sacs de plastique de toutes les couleurs comme dans une forêt de Noël pour conte d'horreur, un sous-bois plein d'immondices et surtout un ruisseau coulant vers la rivière Rimouski, à quelques centaines de mètres, où flottaient des matières vertes inidentifiables.

À chaque fois que nous passions par là, nous nous rappelions les belles promesses faites aux citoyens de Rimouski, inquiets pour la contamination de leur rivière, lors des consultations publiques précédant l'installation du présent site d'enfouissement, il y a un peu plus de 20 ans. Ce qui coulait dans ce ruisseau là, nous aurions voulu que le maire de cette époque et ses conseillers, de même que ceux d'aujourd'hui qui prônent l'agrandissement, viennent s'y tremper les pieds, à défaut d'en boire. À chaque fois que nous étions dans les parages, nous nous disions qu'il faudrait bien inviter les journalistes des divers médias à venir faire un scoop sur les suites de bien belles promesses. Malheureusement, l'homme pense mais sa paresse le conduit, si bien que nous n'avons pas donné suite.

Subitement, à l'été 2001 croyons-nous, (puisque nous avons cessé de fréquenter une telle horreur) de la machinerie lourde et des employés municipaux, selon nos informations, entreprennent un grand ménage du coin, installent ce qui est probablement un système de collecte et de traitement du lixiviat. Que se passe-t-il ?

À quelque temps de là, nous entendons parler d'un projet d'agrandissement du site actuel. Curieusement, tant que le site actuel n'était pas rendu à sa limite, on a laissé couler n'importe quoi vers la rivière, du moins du côté Sud-Est du site, et on a laissé des déchets s'envoler au vent vers la rivière et Ste-Odile, sans penser à mettre une clôture en hauteur pour essayer d'intercepter le maximum de déchets. Maintenant qu'il fallait agrandir, maintenant que les experts allaient énoncer de grands principes scientifiques, que les journalistes et de simples citoyens allaient fouiner et chercher des puces, que les organismes gouvernementaux feraient connaître les règles du jeu, maintenant il fallait camoufler la vérité. Faisons le ménage avant que la visite arrive !

Si on était si sûr de la qualité des eaux rejetées, de l'imperméabilisation du sol et du contrôle des déchets, pourquoi a-t-on investi des dizaines de milliers de dollars sur la petite zone Sud-Est d'un site rendu à sa dernière année d'existence ? Si cette dépense était justifiée en 2001 par des rejets inacceptables dans l'environnement, pourquoi ne s'en est-on pas soucié 10 ans auparavant alors que ces rejets étaient déjà visibles pour toute personne fréquentant le secteur ?

La réponse nous apparaît très simple : peu de personnes ont vu ce gâchis et , surtout, ce n'était pas une dépense politiquement rentable à ce moment.

Malheureusement, ou heureusement pour ceux et celles qui voudraient vérifier la véracité de mon propos, il demeure encore de nombreuses traces en sous-bois et sur les arbres de ce secteur, comme en font foi les photos en annexe.

## 1.2 Au niveau sonore

Pour les résidents du secteur, le voisinage d'un site d'enfouissement signifie beaucoup de bruit : machinerie d'excavation et de terrassement, bouteurs, chargeurs, pelles hydrauliques, camions etc.

Pendant quelques années, il y a même eu, aux 15 minutes, des « coups de feu » tirés par des canons au propane pour faire fuir les goélands. Craintifs au début, ils ont déménagés de quelques centaines de mètres vers chez-nous puis rassurés par le peu de résultats, ils ont réintégré leur garde-manger, laissant les humains s'organiser avec les « coups de feu », eux qui ne pouvaient pas déménager aussi facilement.

L'agrandissement du site vers l'Ouest signifie donc un rapprochement des bruits, une élévation inacceptable du niveau sonore, et ceci tant en période d'aménagement du site qu'en période d'exploitation. Nous aimerions que les décideurs dans ce dossier aient l'occasion d'écouter tous les bruits qui nous parviennent, en semaine, de ce site. Certaines journées, lorsque le vent souffle de l'Est, le bruit subit d'un panneau métallique arrière d'un camion qui termine de se vider claqué comme un fusil et fait sursauter comme si cela s'était produit à 10 mètres de soi. Lorsque l'on a entrepris, il y a quelques années, d'ajuster les fameux canons à propane, pendant quelques jours le son était si fort et l'illusion si parfaite que l'on croyait entendre siffler des projectiles au-dessus de la maison. À tel point que nous avons appelé la GRC pour se plaindre du dynamitage à la carrière de pierre de la rue Lausanne et des pierres qui sifflaient. Que celui qui n'a jamais entendu de tels canons s'empêche de rire !

### 1.3 Au niveau des eaux souterraines

Quoique situés en hauteur, un rapprochement du site inquiète plusieurs résidents du secteur qui sont tous approvisionnés en eau potable par des puits artésiens ou des fontaines.

Comment circule l'eau dans la nappe phréatique ? Peut-on nous assurer que les infiltrations des eaux de pluie et de fonte des neiges dans le sol ne se mêleront pas aux eaux rejetées par le site, supposément traitées, pour venir contaminer notre eau potable ?

Quand on voit les effets du sel de déglacage qui vient contaminer dans la côte Bel-Air l'eau de certains puits situés près de la route, quand on voit les rejets de certains fossés de drainage et de certains ruisseaux intermittents et permanents près du site, on est en droit de moins croire les beaux parleurs et de s'opposer carrément à ce projet.

### 1.4 Au niveau sécurité

De nombreux Rimouskois savent que le site d'enfouissement sanitaire, malgré son titre, attire de nombreux charognards. Tous ceux et celles qui s'y sont rendus ont été dérangés par les milliers de goélands qui y résident. Autant un goéland est beau et suscite l'instinct poétique au bord de la mer, autant il ne provoque qu'aversion au « dépotoir ». On ne voit alors que le charognard qui règne en maître et qui n'hésite pas à venir chaparder jusque dans votre trailer.

Par ailleurs, peu de Rimouskois savent que d'autres charognards rôdent la nuit : c'est alors l'heure des rats, des renards, des coyotes, des moufettes et d'ursidés divers. Il n'est pas rare, pour ceux et celles qui circulent au petit matin dans le sentier qui traverse les champs au Sud du site, de voir s'enfuir un coyote vers la forêt du bord de la rivière après un petit lunch au dépotoir.

Les renards et les moufettes étant parmi les principaux vecteurs de rage en Amérique du Nord, il est quelque peu inquiétant d'apprendre qu'un rapprochement éventuel du site

signifierait un risque accru pour nos enfants, nos animaux domestiques et , peut-être, nous-mêmes.

2-Et puis après.....

On nous parle maintenant d'un site agrandi qui durera environ 45 ans, jusqu'en 2050. Au début des années 1980, si ma mémoire est bonne, on parlait également d'une durée de vie d'une quarantaine d'années pour le site actuel. Et pourtant, vingt ans plus tard, c'est déjà plein. On a justifié de toutes les façons cette durée de vie écourtée. On a juré que cela ne se reproduirait plus, notamment à cause de la collecte sélective des déchets.

Et si, encore une fois, on se trompait ! Sans aucune malveillance, nous en sommes sûrs. Si, dans 20 ans, c'était à nouveau plein parce que on avait pas prévu telle chose ou telle autre. On entend cela tous les jours à la télé de la part des politiciens. Où irait-on ? Au Sud de la ligne d'Hydro-Québec, vers la rivière ? Le long de la route Bel-Air en expropriant quelques résidents dont la colère ne pèserait pas lourd face à la raison d'état ?

Dans leur justification du projet d'agrandissement, les auteurs soulignent avec raison que « le transport et l'élimination des matières résiduelles vers le L.E.S. de Rivière-du Loup ou le futur L.E.T. de Matane constituent des solutions difficilement envisageables » notamment à cause des coûts importants de transbordement et de transport et des risques liés à l'accroissement de la circulation sur la 132. Tout en étant parfaitement d'accord avec cette argumentation qui conduit à l'aménagement d'un L.E.S. près de Rimouski, nous aurions aimé que d'autres sites soient envisagés et que, si cela a été fait, on nous explique pourquoi ces solutions n'ont pas été retenues.

Sans doute la solution d'agrandir le site actuel coûte-t'elle moins cher que celle d'aménager un autre site, à cause notamment des voies d'accès et de service déjà en place, ainsi que le garage et la balance. Mais qu'en serait-il en cas de rupture de la membrane et contamination du sol ? Les frais de décontamination additionnés à ceux d'agrandissement du site ne seraient-ils pas supérieurs à ceux d'ouverture d'un nouveau site ?

Malgré toutes les promesses concernant l'imperméabilisation à double niveau, le système de collecte et de traitement du lixiviat, le recouvrement imperméable et l'élimination du biogaz, nous sommes inquiets. Une membrane, cela se perce facilement par des morceaux de métal, de plastique ou de bois compactés par de la machinerie lourde. Si cela arrivait, quand s'en apercevrait-on ? Qui aurait le courage politique d'avouer une telle erreur ? Pourquoi prendre de tels risques alors que l'on essaie par ailleurs de donner la rivière Rimouski et le front de mer aux citoyens ?

Cela fait des dizaines d'années que les simples citoyens soucieux de l'environnement exhortent leurs élus à chercher un autre site. Avec la fusion de Rimouski-Est, notamment, la ville de Rimouski s'est soudainement agrandie du côté Est, rendant ainsi possible de nouveaux sites moins dérangeants au niveau visuel, protégeant les citoyens des odeurs propagées par les vents d'Ouest dominants, éloignant charognards et bruits divers et, surtout, sauvegardant les eaux de la rivière Rimouski, une richesse de demain, dans un contexte mondial de pénurie d'eau douce.

Qu'attendons-nous pour se servir du gros bon sens ?

Merci de votre attention.

## Annexe

Photos prises dans le secteur Sud-Est du site d'enfouissement en septembre 2003.





Le talus Sud-Est du site est percé çà et là de rigoles creusées par l'eau de pluie et laisse s'échapper de nombreux déchets vers un fossé de drainage qui conduit à la rivière.





Un joli boisé du côté sud se révèle une véritable poubelle quand on regarde le sous-bois.

